



Couilly Pont aux Dames, le 6 Juillet 2017

Circulaire de rentrée Collège

Chers parents,
Dans cette lettre vous trouverez tout ce qui concerne la rentrée **2017/2018**, le calendrier des vacances et les principales informations pour l'année scolaire.
Je vous demande donc de la conserver. (Vous retrouverez également la circulaire sur notre site internet)

1 – RENTREE DES CLASSES :

Mardi 5 septembre : de 09h00 à 16h30 : rentrée des 6^{ème} avec leur professeur principal
Mercredi 6 septembre : de 08h30 à 12h30 : rentrée des 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} avec leur professeur principal

ATTENTION !!

- L'étude, la garderie et la cantine seront assurées à partir du mardi 5 septembre.
- **Nouvelle formule !!!** Distribution des livres + fournitures !!! (Voir circulaire jointe)
- **A la rentrée :** Prévoir impérativement une **photo d'identité** pour le carnet de correspondance. Elle devra y être collée dès la 1^{ère} semaine.
- **Pour tous les nouveaux élèves,** merci de rapporter **le jour de la rentrée les dossiers scolaires** en votre possession

2 – HORAIRES ET ORGANISATION DE LA SEMAINE

Ouverture des portails : Le matin **8h15** au bâtiment J.GRANET
L'après-midi de **13h15 à 13h25** au bâtiment PASTEUR (portail vert chemin des Caves pour les externes). Après 13h25, monter directement au collège.

Horaires des cours : de 8h30 à 11h30 ou 12h00 ou 12h30 selon l'emploi du temps
de 13h30 à 16h30 pour les 6^{ème}, 16h30 ou 17h30 pour les 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}.

Pour toutes les classes, les cours ont lieu les : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi

Garderie du matin : 7h30/8h15 site Pasteur dans le réfectoire (bâtiment Pasteur) tous les jours (accès portail gris – mater)

Etude : 16h45/17h45 bâtiment J. Granet rez-de-chaussée (collège)

Garderie du soir : 17h45/18h45 site Pasteur dans la classe de Grande Section (maternelle)

Durant ces deux derniers créneaux, les parents peuvent récupérer à tout moment leur(s) enfant(s) en s'adressant aux personnes qui surveillent l'étude ou la garderie.

Sécurité

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit, pour la sécurité des enfants d'emprunter avec son véhicule le chemin des Caves, pour déposer ou reprendre les élèves. Un parking communal est à votre disposition près du bâtiment Pasteur.



Le parking situé juste en face de ce même bâtiment est strictement réservé au personnel de l'établissement.

3 – CALENDRIER DE L'ANNEE 2017/2018

Vacances	Fin des cours (après classe)	Reprise des cours (matin)
Toussaint	Vendredi 20 octobre	Lundi 6 novembre
Noël	Vendredi 22 décembre	Lundi 8 janvier
Hiver	Vendredi 16 février	Lundi 5 mars
Printemps	Vendredi 13 avril	Lundi 30 avril
Ascension	Lundi 7 mai	Lundi 14 mai
Pentecôte	Vendredi 18 mai	Mardi 22 mai
Vacances d'été	Jeudi 5 juillet	

NOUS DEMANDONS AUX FAMILLES, DANS L'INTERET DES ENFANTS, DE RESPECTER LE CALENDRIER SCOLAIRE.

4 – DES DATES A RETENIR :

- Photos individuelles du CP à la 3^{ème} jeudi 14 septembre 2017
- Photos individuelles des classes maternelles + frères et sœurs de tout l'établissement : jeudi 21 septembre 2017
- Cross : mercredi 11 octobre 2017
- Réunion pédagogiques : (à voir ultérieurement)
- Rencontres parents/professeurs : les dates vous seront communiquées par niveau ultérieurement
- Pour les 3^{èmes} : Séquence d'observation en entreprise du 8 au 13 janvier 2018 (jours à prévoir avec les entreprises)
- Kermesse : samedi 23 juin 2018

Attention !!! Mercredi 2 mai 2018, école toute la journée (en remplacement du mercredi 9 mai 2018)

5 – REUNION PARENTS/PROFESSEURS :

Samedi 16 septembre matin sur le site COLLEGE (les précisions vous seront communiquées ultérieurement)

6 – QUELQUES INFORMATIONS :

- **Assurances** : tout élève inscrit à l'école Ste Thérèse est assuré automatiquement, mais cela ne vous dispense pas de votre assurance responsabilité civile.
- **Absences** : pour toute absence, appeler le **01.60.04.90.19 (vie scolaire)**
- **P.A.I.** : (1) si votre enfant a déjà bénéficié d'un accueil spécifique en cas d'allergie alimentaire ou autre problème de santé et que vous avez déjà rempli un PAI, merci de nous retourner le document ci-joint.
- **P.A.I.** : (2) si votre enfant doit bénéficier d'un accueil spécifique en cas d'allergie alimentaire ou autre problème de santé, merci d'en informer le secrétariat et de demander le document nécessaire obligatoire à remplir par vos soins.
- **Pour l'inscription des frères et sœurs** pour l'année scolaire 2018/2019, prendre contact impérativement en octobre avec le secrétariat.
- **Transports scolaires** : Le ramassage par bus (ligne 73) commencera le mardi 5 septembre 2017. Les collégiens désirant emprunter ces transports doivent être en possession de la carte IMAGINE'R ou carte OPTILE.

Les horaires de bus sont disponibles sur notre site <http://ste-therese-77.fr> dans l'onglet « accès-contacts »

- **Dépôt de garantie pour les livres** :
 - Pour les nouveaux élèves intégrant le collège Ste-Thérèse, il faudra fournir un chèque de **77 euros** et pour les élèves venant du CM2 de l'Ecole Ste-Thérèse, un chèque de **47 euros** (complétant le versement de 30 euros effectué en Primaire).
 - Le chèque est à libeller à l'ordre de l'« **Ogoc Ste-Thérèse** » et sera remis par votre enfant au Professeur Principal en échange des livres le jour de la rentrée scolaire.
 - Le chèque de dépôt de garantie vous sera remboursé lors du départ définitif de l'élève du collège (durant le 1^{er} trimestre comptable suivant la fin de l'année scolaire) **sur demande écrite de la famille.**
- **Trimestres comptables** :
 - **1^{er} trimestre** : du 04 septembre au 06 décembre 2017
 - **2^{ème} trimestre** : du 07 décembre 2017 au 23 mars 2018
 - **3^{ème} trimestre** : du 24 mars au 06 juillet 2018
- **Périscolaire** :
 - **Anglais** : (langue connexion) (de la 6^{ème} à la 4^{ème})
Les cours débuteront en octobre. Les jours seront précisés mi-septembre, (les bulletins d'inscription sont à nous renvoyer **avant le 20 août**)
 - **Cours de chinois** : (de la 6^{ème} à la 5^{ème})
Les bulletins d'inscription sont à nous renvoyer **avant le 20 août**



Attention !!! Vous recevrez, par courrier, courant septembre 2017, votre code « accès sécurisés parents » (1 par famille). Celui-ci vous permettra de consulter les notes de votre enfant et votre facturation sur le site internet de l'établissement dans l'onglet « Accès Sécurisé – Parents »

L'établissement rouvrira ses portes le Lundi 21 août 2017 à 8h30.

En espérant que toutes ces informations vous permettront de vous organiser le mieux possible pour la prochaine année scolaire, je vous souhaite de bonnes vacances.

A la rentrée !
Cordialement,

Sophie DHENIN
Chef d'établissement

PS : Les documents ci-joints sont à remettre dûment remplis et signés (toujours agrafés) à l'enseignant de votre enfant le jour de la rentrée.

- Fiche de renseignement
- Fiche de renseignement comptable
- Mandat SEPA (pour les nouveaux élèves)

